Corrigé avec justifications

1. Le coût d'un produit est égal à :

Réponse correcte : b — Coût de production des produits vendus + frais de distribution.

Le coût de revient d'un produit vendu comprend généralement le coût de production des produits vendus et les coûts hors production, notamment les frais de distribution.

$$\text{Coût de revient} =\text{Coût de production}+\text{Coût de distribution}$$

Précision : la proposition b est correcte si le terme « coût d'un produit » désigne le coût de revient d'un produit vendu.

2. Les charges indirectes sont imputables aux coûts des produits grâce à :

Réponses correctes : a et c, selon le mode de répartition utilisé.

- a — Une unité d'œuvre : utilisée notamment dans les centres d'analyse pour répartir les charges indirectes.
- c — Un taux de frais : utilisé pour imputer certaines charges indirectes, généralement à partir d'une assiette de répartition.

La proposition b est incorrecte : le terme attendu est généralement « clé de répartition », et non « chef de répartition ».

3. Quel est, en général, le premier budget à établir dans l'entreprise ?

Réponse correcte : c — Ventes.

Le budget des ventes constitue généralement le point de départ de la gestion budgétaire. Il permet de prévoir les quantités vendues et le chiffre d'affaires, puis d'établir les budgets de production, d'approvisionnement et les autres budgets.

4. La constatation comptable de la dépréciation d'un bien, en général pour cause de vieillissement ou d'obsolescence, est :

Réponse correcte : a — L'amortissement.

L’amortissement constate la répartition systématique du montant amortissable d’une immobilisation sur sa durée d’utilisation prévue. Le vieillissement et l’obsolescence peuvent justifier cette répartition.

Précision : une perte de valeur exceptionnelle ou supplémentaire liée à une dépréciation peut nécessiter une constatation distincte, selon les règles comptables applicables.